



QUINZAINE DU LIVRE JEUNESSE 2018

CHARTRE

CONTACT
Aude Girardeau
02 47 05 37 25
06 83 30 95 68
qli@fol37.org

CHARTRE ET ENGAGEMENTS À L'USAGE DES PARTICIPANTS DE LA QUINZAINE DU LIVRE JEUNESSE 2018

Le bénéficiaire s'engage à :

Inscription : impérativement avant le 19 septembre 2018

- 📖 Remplir la fiche de préinscription et la renvoyer à la Ligue de l'enseignement
- 📖 Remplir le bulletin d'affiliation et le renvoyer accompagné du règlement s'il y a lieu.
- 📖 Signer la présente charte et la renvoyer. Un exemplaire signé par le Président de la Ligue me sera renvoyé par retour de courrier.

L'inscription ne sera validée qu'à réception de TOUS les documents mentionnés ci-dessus.

ATTENTION : Tout participant à la Quinzaine du Livre **doit s'affilier à la Ligue de l'enseignement**, qui fait la promotion d'un projet culturel associatif départemental auquel chacun est libre de participer ou non. **Toute école ayant une association USEP est déjà affiliée** à la Ligue de l'enseignement, **ainsi que les collèges et les lycées avec FSE ou MDL**. En s'affiliant, la personne morale (commune, association, établissement public) adhère aux principes suivants :

la Ligue de l'enseignement est un mouvement d'éducation populaire qui milite à travers ses fédérations départementales telle la FOL 37, pour une société plus juste, plus fraternelle, plus démocratique ; pour une Europe civique, sociale et laïque ; pour une culture vivante et démocratique, outil d'intégration et d'émancipation ; pour un système éducatif réellement respectueux des principes suivants : la laïcité pour unir, l'égalité entre tous les enfants et le refus de toutes discriminations.

Pour cela, merci de remplir et de renvoyer le bulletin d'adhésion joint.



- 📖 Les correspondants de la « Quinzaine du livre jeunesse » prennent contact avec moi par téléphone ou par mail pour confirmer le jour et l'heure de retrait des livres et des outils de communication (affiches et catalogues).
- 📖 Lors du retrait des ouvrages à la FOL, je confirme les jours et horaires de retour des livres auprès des correspondants de la « Quinzaine du livre jeunesse ».
- 📖 Tous les outils (fiche de préinscription, bons de commande, questionnaire de bilan...) sont disponibles sur le site qlj.fol37.org.

L'exposition :





- 📖 Avant d'exposer les livres, **je m'engage à vérifier et pointer les ouvrages selon la liste fournie** (une liste par carton). Si toutefois il y avait des erreurs, **je m'engage à avertir la Ligue de l'enseignement par mail ou téléphone dès le pointage effectué** (ne pas attendre de nous les ramener pour nous le signaler).
- 📖 **Je m'engage à prendre soin des ouvrages mis à disposition.**
- 📖 **Je m'engage, au nom de ma structure, à rembourser les ouvrages abîmés (ex : pages déchirées, couverture déchirées) ou disparus.**
- 📖 Pendant l'exposition dans ma structure, pour les besoins du bilan et de l'évaluation auprès des différents partenaires (dont les financeurs de l'action) de la Ligue de l'enseignement, je recense le nombre de personnes ayant été sensibilisées à la Quinzaine du Livre Jeunesse en utilisant le « **Questionnaire de bilan** ». Si des structures viennent dans mon établissement pour découvrir la sélection, je le communique auprès de la Ligue de l'enseignement.
- 📖 Après l'exposition des livres, je les re-pointe un par un pour voir s'ils sont bien tous là et **je les remets dans leur carton de départ avec le bon de sortie correspondant**. Cette étape permet une meilleure

fluidité dans la circulation de la sélection. Chaque oubli de cette phase implique un problème supplémentaire pour le traitement rapide du retour, et donc, retarde la structure suivante.







ATTENTION : les livres ne servent que pour l'exposition. L'intégralité des livres doit être retournée à la FOL.

-  Au retour à la FOL, les responsables de la « Quinzaine du livre jeunesse » contrôlent le retour des livres en ma présence. Si toutefois je ne peux pas assister à ce contrôle, je signerai une attestation de décharge. La responsabilité des erreurs non contrôlées en commun m'incombe donc en cas d'absence.
-  J'ai bien noté qu'il n'y avait **ni retrait ni retour des livres à la FOL du 17/10 au 22/10 2018 inclus (WE à l'hôtel de ville).**



Réseaux / Regroupements








-  Je contacte les structures de mon réseau/regroupement pour organiser le planning de circulation de la sélection.
-  Je renvoie mes documents de préinscription à la FOL.
-  Avant d'exposer les livres, j'identifie ma structure en indiquant son nom sur le « bon de sortie réseau » de chaque carton. Ceci permettra à la FOL de repérer la structure responsable en cas de perte ou de détérioration de livres.
-  Je fais mon inventaire au début et à la fin de l'exposition. Je garde une copie de chaque « bon de sortie réseau » et je laisse les originaux dans les cartons pour la structure suivante. La dernière structure du regroupement remet ces bons de sortie à la FOL.

Commandes :

-  Si je souhaite passer des commandes de livres, j'utilise **obligatoirement** le *bon de commande électronique* mis à disposition sur le site qlj.fol37.org. **Par prudence, je garde une trace de mes commandes.** Je n'oublie pas d'y indiquer le nom et les coordonnées de l'établissement, le nom du correspondant et je précise si j'ai besoin d'une facture.
-  **ATTENTION : si je commande des ouvrages pour ma structure et pour les élèves, j'utilise 2 bons de commande différents.**
-  Je peux effectuer le règlement de ma commande au moment où je récupère les livres.
-  Le contrôle de l'argent relatif à la commande sera fait en ma présence. Un reçu me sera remis indiquant le montant déposé. Pour faciliter la gestion et minimiser les risques d'erreur, je peux m'appuyer sur une autre structure (USEP, FSE, OCCE...) pour faire un chèque global.
-  Le délai des commandes est parfois long, surtout en fin de période. Afin de garantir à tous les participants l'intégralité de la sélection, la Ligue de l'enseignement propose que mes commandes soient livrées à compter des vacances de La Toussaint. Ce fonctionnement permettra à tous les enfants et à tous les jeunes de bénéficier de tous les ouvrages de la « Quinzaine du livre jeunesse ».
-  **Les commandes doivent être impérativement envoyées à l'équipe de la Quinzaine au plus tard le 5 décembre 2018.**

La Ligue de l'enseignement s'engage à :

-  Développer le goût de la lecture chez l'enfant dès le plus jeune âge pour qu'il devienne un lecteur adulte.
-  Faire connaître la littérature jeunesse de qualité, sans oublier les ouvrages parus dans les petites maisons d'édition,

-  Organiser des rencontres entre les auteurs, illustrateurs, éditeurs et les jeunes lecteurs.
-  Faire connaître les lieux de lecture publique et en favoriser le développement.
-  Organiser au mieux la diffusion de la sélection.
-  Être disponible pour toute demande aux horaires d'ouverture communiqués au début de la « Quinzaine du livre jeunesse » sur le site qlj.fol37.org.
-  Fournir les outils nécessaires à la bonne réalisation de votre projet.
-  Accompagner la structure au moment du retrait et du retour des ouvrages : inventaire, commandes...
-  Être le relais auprès des différentes librairies pour donner suite à vos commandes.

A TOURS, le2018

Nom et cachet de la structure, Signature,
(Précédés de la mention « lu et approuvé »)

La Ligue de l'enseignement,
Le Président, Mr Bernard PASCAUD.